DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT
de **BRIANCON**

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
VILLAR D'ARENE

Nombre de conseillers :

En exercice : **11**
Présents : **8**
Votants : **9**

OBJET : Désignation des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

63/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et **le 29 octobre à 19 heures**
le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de **Madame Béatrice ALBERT, Maire.**
Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 23 octobre 2026**

Présents : Béatrice ALBERT, Julie ARNAUD, Elodie LEFEBVRE, Sylvain PROTIERE, Gilles JUGE, Robert CLOT, Loïc MERLIN, Clémentine KUNEGEL.
Absents : Marina CASTAGNA, Gilles FORRET.
Pouvoirs : Alex DA SILVA VIEIRA pour Béatrice ALBERT.
Secrétaire de séance : Gilles JUGE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-21 ;
Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C ;
Vu la création de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLETC) au sein de la Communauté de communes du Briançonnais (CCB) par délibération communautaire du 02 avril 2026 ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger au sein de la CLECT ;
Considérant que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel des candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture ;
Considérant les candidats présentés :

- Béatrice ALBERT, titulaire
- Sylvain PROTIERE, suppléant.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 005-210501813-20261029-D632026-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Désigne en qualité de représentant de la Communauté de communes du Briançonnais au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) :
- Béatrice ALBERT, titulaire
- Sylvain PROTIERE, suppléant.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdit
Pour copie conforme,

La Maire,
Béatrice ALBERT

MAIRIE DE VILLAR D'ARENE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
05480

Le secrétaire de séance,
Gilles JUGE